



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR**  
**WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND**  
**CHAMPIONNATS VALAISANS DE GROUPES JUNIORS P-10**

René Luisier – Chemin des Gouilles 12 – 1945 Liddes  
[pist@fsvt.ch](mailto:pist@fsvt.ch) - [www.fsvt.ch](http://www.fsvt.ch) - +41 79 4463479

**•CHAMPIONNATS VALAISANS DE GROUPES P-10 JUNIORS•**

**REGLEMENT**

**1. Exécution**

La FSVT organise le championnat valaisan de groupes juniors à 10 mètres selon :  
Règlement FST doc 4.41.01, édition 2015  
Dispositions d'exécution doc FST 4.41.02, édition 2018 / 2019

**2. Participation à la finale Cantonale**

Les 10 meilleures groupes juniors classés au tour de qualification des championnats suisse de groupes.

**3. Place de tir**

Les tirs ont lieu sur les installations des sociétés.

**4. Finale cantonale**

Le lieu de la finale cantonale sera choisi en fonction des installations disponibles dans le canton afin que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

***Feuilles de groupe:***

La feuille de groupe doit être remplie correctement, sans rature, et signée par le chef de groupe. Le nom des tireurs et leur numéro de licence doivent être inscrits avant le début de chaque tour sur la feuille de stand du groupe.

**5. Programme de tir :**

**Demi-finale : 10 Groupes**

Conformément au règlement CSG-P10 J (groupes de 3 tireurs, 4 passes de 10 coups par tireur). Le tir s'exécute sur des cartons numérotés chronologiquement fournis par la société organisatrice (deux coups par carton), ou sur une installation électronique.

***Champ de points :***

Cible officielle de la FST ou de l'ISSF. Les cartons sont numérotés dans le cadre du groupe.



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR  
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND**  
**CHAMPIONNATS VALAISANS DE GROUPES JUNIORS P-10**

René Luisier – Chemin des Gouilles 12 – 1945 Liddes  
[pist@fsvt.ch](mailto:pist@fsvt.ch) - [www.fsvt.ch](http://www.fsvt.ch) - +41 79 4463479

***Nombre de coups :***

40 cps par tireur, 2 cps par visuel. cps d'essai illimités, mais seulement avant le début du concours.

***Temps pour le tir :***

Installation : 5 min  
Essai : 10 min  
Match 40 cps : 50 min

**Classement :**

La somme des résultats des trois tireurs détermine le résultat du groupe.  
En cas d'égalité les groupes sont départagés de la manière suivante :

1. Le total de la dernière passe des 3 tireurs, puis de l'avant dernière passe etc.
2. Le nombre de mouches des 3 tireurs
3. Puis le plus grand nombre de 10, 9, 8, etc. des 3 tireurs.

**Finale : 4 groupes**

***Déroulement de la finale cantonale.***

La finale cantonale sera disputée avec les 4 premiers groupes.  
Elle se déroulera sous la forme d'une finale ISSF de 24 coups.  
Il sera attribué trois cibles par groupe.

***Changement de tireur :***

Le changement de tireur entre la demi-finale et la finale est autorisé.

**Classement :**

Par élimination du 4<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> rang.

**Distinctions :**

La FSVT remet des médailles d'or, d'argent et de bronze aux trois premiers groupes classés lors de la finale.



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR**  
**WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND**  
**CHAMPIONNATS VALAISANS DE GROUPES JUNIORS P-10**

René Luisier – Chemin des Gouilles 12 – 1945 Liddes  
[pist@fsvt.ch](mailto:pist@fsvt.ch) - [www.fsvt.ch](http://www.fsvt.ch) - +41 79 4463479

## **6. Réclamations et protêts**

Les protêts contre les résultats de la demi-finale et de la finale cantonale doivent être transmis à la direction du tir avant la proclamation des résultats. Une caution de CHF 50.00 doit être déposée qui reste acquise à la FSVT en cas de rejet du protêt.

## **7. Dispositions finales**

Le règlement de la FST est appliqué pour tous les cas non prévus dans le présent règlement.

Pour l'interprétation, le règlement en langue française fait foi.

Le présent règlement a été approuvé par le comité de la FSVT le 5 Mars 2019. Il entre en vigueur le 1 Janvier 2020 et annule toutes les versions antérieures.

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

Le Président

La Secrétaire

Hugo Petrus

Tania Roh

---

*Sion le 1<sup>er</sup> Janvier 2020*

*le comité*